

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 314

présenté par

M. Ferrara, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Dive, M. Ramadier, Mme Trastour-Isnart,
M. Breton, M. Boucard, M. Viala et M. de Ganay

ARTICLE 9

À l'alinéa 12, après le mot :

« personnalités »,

insérer les mots :

« issues d'origines diverses ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'évaluation du système scolaire est fondamentale. Il est important de souligner la dimension internationale de la composition de ce conseil d'évaluation afin de permettre une véritable ouverture du système éducatif français aux systèmes internationaux.